



ASSOCIATION
DES GARDERIES
PRIVÉES
DU QUÉBEC

INFO garde

Septembre 2007

Volume 6

Numéro 3

Sommaire

2 Mot du président
*Message from the
President*

6 Vie associative
Association Life

10 Info-gestionnaires
Info-Managers

16 Tribune

24 Chroniques
éducatives
*Educational
Column*

26 Chronique
Nutrition

28 Info-éducatrices
Info-Educators

30 Info-parents
Info-Parents

34 Revue de presse
Press Review

Un pas de plus, pour toi...

Semaine des services de garde du Québec 2007



Le dessin de Julian Mulvey, 5 ans, de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs, de Saint-Clet, gagnant du concours de dessin organisé par l'AGPQ dans le cadre de la Semaine des services de garde du Québec 2007.

The drawing of Julian Mulvey, age 5, from the Service de garde Les Schtroumpfs daycare in Saint-Clet, winner of the drawing contest held by the AGPQ within the framework of the 2007 Quebec Day Care Week.

One more step, for you...

2007 Quebec Day Care Week

MOT DU PRÉSIDENT



Sylvain Lévesque
Président

UN PAS DE PLUS... POUR LES GARDERIES QUI LES FRÉQUENTENT

La plupart des membres du conseil d'administration de l'AGPQ ont été étroitement impliqués dans la création de la Coalition des garderies privées du Québec (CGPQ) en 1995, puis dans la fusion du Regroupement des garderies privées du Québec (RGPQ) et de l'Association des propriétaires de garderies privées du Québec (APGPO) qui a donné naissance à l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) en 2001.

Cette fusion, exigée par le gouvernement, avait pour but de se donner un seul interlocuteur vraiment représentatif de l'ensemble du réseau et ainsi faciliter la discussion et les négociations entre le Ministère de la Famille et l'ensemble du réseau privé. L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est alors devenue la seule association habilitée à représenter l'ensemble des garderies privées du Québec auprès des instances gouvernementales. Le gouvernement a également modifié en 2001 les règles budgétaires afin de soutenir le développement de la vie associative de l'AGPQ et lui donner notamment accès aux ressources nécessaires pour se doter d'une structure solide et être en mesure d'offrir des services de soutien visant l'amélioration continue de la qualité des services de garde éducatifs dispensés par les garderies du réseau. Aujourd'hui, grâce à des efforts soutenus, les garderies privées du Québec disposent, en l'AGPQ, d'une association forte et représentative qui compte six employés permanents et offre une gamme croissante et variée de services d'appoint essentiels à l'atteinte de notre engagement qualité et de notre succès individuel et collectif.

Toutes les batailles gagnées et tous les gains réalisés auprès des instances gouvernementales, dont notre réseau dans son ensemble continue de retirer les

bénéfices encore aujourd'hui (voir tableau ci-contre), tirent leur source du simple fait que le réseau dispose d'une seule voix pour le défendre et le représenter. Ces gains, fort importants pour la pérennité de notre réseau, n'auraient tout simplement pas pu être réalisés avec la même diligence et efficacité dans un cadre privilégiant la scission du réseau et la division des ressources entre plusieurs associations distinctes et indépendantes.

D'une seule voix, celle de l'AGPQ, nous avons amélioré notre image, nous avons obtenu la reconnaissance de notre contribution inestimable à l'actualisation de la politique familiale du Québec, nous avons ouvert la porte à des négociations sérieuses avec le gouvernement, qui nous ont en retour permis de conserver et faire prospérer nos garderies ainsi que d'œuvrer à l'amélioration continue de la qualité de nos services pour le bénéfice ultime des familles québécoises. D'une seule voix, nous avons renforcé notre capacité à remplir notre mission sociale auprès des familles du Québec et nous sommes devenus un acteur incontournable du milieu des services de garde. Nous pouvons tous en être fiers!

Tant que nous resterons unis, nous demeurerons la seule association habilitée à représenter et défendre les intérêts de l'ensemble des garderies privées du Québec auprès de toutes les instances gouvernementales concernées en matière de services de garde éducatifs. Tant que nous resterons solidaires, notre voix sera entendue et l'AGPQ sera en mesure de protéger avec détermination les intérêts de ses membres et ceux de toutes les garderies privées afin d'assurer le bien-être collectif et la pérennité de notre réseau.

Sylvain Lévesque

PRIVÉES ET LES ENFANTS

DES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR TOUTES LES GARDERIES PRIVÉES

Grâce à sa présence déterminée et constante, l'AGPO a acquis, auprès du réseau des services de garde, une crédibilité et une visibilité incontournables ainsi que des résultats probants pour le bénéfice non seulement de ses membres mais de l'ensemble des garderies privées du Québec, parmi lesquels :

- ⇒ L'inclusion du réseau des garderies privées à la mise en œuvre et à l'actualisation de la nouvelle politique familiale du Québec pour offrir des places à 5 \$ en 1997, alors que le projet de loi excluait celles-ci d'y contribuer;
- ⇒ L'injection récurrente de 50 millions \$ dans le réseau depuis 2001, qui a énormément aidé les garderies à accomplir leur mission et à accroître la qualité des services;
- ⇒ L'accès pour nos 8 000 éducateurs et éducatrices au régime de retraite du personnel des services de garde, permettant ainsi d'atteindre l'équité et d'assurer une plus grande rétention des employés;
- ⇒ La réduction de l'écart de financement entre les CPE et les garderies privées subventionnées de 37 % en 2001 à 13 % aujourd'hui;
- ⇒ L'accroissement du nombre de places à contribution réduite dévolu au réseau de 24 000 en 2002 à plus de 35 000 aujourd'hui;
- ⇒ L'augmentation du ratio du personnel éducateur qualifié à 2 sur 3, assortie du financement nécessaire;
- ⇒ L'ajustement des règles budgétaires afin de permettre aux garderies de signer un protocole d'entente avec leur CSSS;
- ⇒ L'augmentation des subventions consenties pour les enfants ayant des besoins particuliers;
- ⇒ Le développement d'un programme de reconnaissance des acquis pour le personnel éducateur oeuvrant dans les garderies privées, incluant l'obtention d'une aide financière de plus de 1 million \$ pour en faciliter la réalisation;
- ⇒ L'amélioration continue des règles budgétaires pour assurer l'accès à des ressources suffisantes ainsi que l'équité entre les garderies du réseau elles-mêmes;
- ⇒ La reconnaissance et la présence établie de l'AGPO à titre d'interlocuteur de premier choix incontournable à tous les paliers de gouvernement en matière de services de garde;
- ⇒ La parution régulière du bulletin trimestriel Info-Garde permettant à l'AGPO et ses membres d'accroître leur visibilité et leur rayonnement à l'échelle provinciale;
- ⇒ La constitution d'une équipe multidisciplinaire et dynamique à la permanence de l'AGPO, auquel s'ajoutent l'accès et la mise à contribution de spécialistes reconnus.

MESSAGE FROM THE PRESIDENT



Sylvain Lévesque
President

ONE MORE STEP... FOR PRIVATE DAYCARE

Most members of the AGPQ's Board of Directors were deeply involved in the establishment of the Coalition des garderies privées du Québec (CGPQ) in 1995, as well as in the subsequent merger between the Regroupement des garderies privées du Québec (RGPQ) and the Association des propriétaires de garderies privées du Québec (APGPQ) which gave rise to the Association des garderies privées du Québec (AGPQ) in 2001.

The merger was imposed by the government in order to establish a single, truly representative organization for all private daycare providers thereby facilitating discussions and negotiations between the Ministry for Families and the private network as a whole. The Association des garderies privées du Québec (AGPQ) then became the only association duly authorized to represent Quebec's private daycare providers before all government, decision-making and consultative bodies in the childcare sector. The government also made changes to the budget rules in 2001 in order to support the development of the AGPQ's associative life and give it access to the resources needed to establish a sound and stable structure and to develop services in support of the continuous improvement of the quality of educational services provided by the network's daycares. Today, after sustained efforts, Quebec's private daycare centres have in the AGPQ a strong and representative association that counts six full-time employees and offers a wide and ever-growing range of support services that are crucial to achieving our quality commitment as well as to our individual and collective success.

All of the hard-won battles and gains achieved with governmental authorities - that our network still benefits from today (see sidebar) - are rooted in the

simple fact that our network has one powerful voice to represent and defend its interests. These very important gains for the sustainability of our network could not have been realized with the same promptness and efficiency within a context where the network is divided and resources are split up between several distinct and independent associations.

With one voice, that of the AGPQ, we succeeded in raising our public image, in having our invaluable contribution to the development of Quebec's childcare system recognized and in paving the way to serious negotiations with the government, which in turn allowed us to ensure the continued operation and growth of our daycares as well as to constantly improve the quality of the services we provide for the benefit of Quebec's families. With one voice, we managed to increase our capacity to fulfil our social mission towards Quebec's families and we have become a key player within the childcare sector. We can all be proud of it!

As long as we are united, we will remain the only association duly authorized to represent and defend the interests of all of Quebec's private daycare providers before all government, decision-making and consultative bodies in the educational childcare sector. As long as we move and work together, our voice will be heard and the AGPQ will be able to unwaveringly protect the interests of its members as well as those of all private daycares so as to ensure the collective well being and long-term advancement of our network.

Sylvain Lévesque

S AND THEIR CHILDREN

SUBSTANTIAL GAINS FOR ALL PRIVATE DAYCARES

Owing to its steadfast and determined presence, the AGPO has established its credibility and visibility within the childcare system and has achieved substantial results for the long-term advancement not only of its members but of all of Quebec's private daycares, among which:

- ⇒ The participation of the private daycare network in the implementation of Quebec's new family policy designed to offer places at \$5 in 1997, even though the legislation initially excluded private daycares from the process;
- ⇒ The recurrent injection of \$50 million into the network since 2001, which greatly helped daycares to fulfil their mission and increase quality of services;
- ⇒ Access to the retirement plan for the personnel of childcare establishments for our 8,000 educators, which allowed to achieve some form of equity and ensure greater employee retention;
- ⇒ The reduction of the funding gap between CPEs and subsidized private daycares from 37% in 2001 to 13% today;
- ⇒ The increase in the number of places at the reduced contribution allotted to the network, from 24,000 in 2002 to more than 35,000 today;
- ⇒ The increase in the ratio of qualified educators to 2/3 with the necessary funding;
- ⇒ The adjustment to budget rules allowing private daycares to sign memoranda of understanding with their CSSS;
- ⇒ The increase in the funding granted for children with special needs;
- ⇒ The development of a prior learning assessment and qualification recognition program for educators working in private daycare centres, including a financial assistance grant of more than \$ 1 million to facilitate the process;
- ⇒ The continuous improvement of budget rules so as to ensure access to sufficient resources as well as greater equity between the network's private daycares themselves;
- ⇒ The recognition and established presence of the AGPO as a key interlocutor in the field of childcare by all levels of government;
- ⇒ The regular publication of our Info-Garde quarterly newsletter, allowing the AGPO and its members to increase their visibility and presence at the provincial level;
- ⇒ The establishment of a multidisciplinary and dynamic team of employees at the AGPO, coupled with access to and the contribution of recognized specialists.

VIE ASSOCIATIVE

Info-Garde est le bulletin de l'Association des garderies privées du Québec (AGPO). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité, est permise à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

AGPO : 5115, Trans Island,
bureau 230
Montréal (Québec) H3W 2Z9
Téléphone : 514 485-2221
Télécopieur : 514 485-7085
Sans frais : 1 888 655-6060
Courriel :
correspondance@agpq.ca

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque
Président

Samir Alahmad
Vice-président

Lorraine Bégin
Administratrice

Marie Bélanger
Directrice générale

Denis Berger
Administrateur

Mona Lisa Borrega
Administratrice

Hugo Labrecque
Administrateur

Marie Ginette Lafrance
Administratrice

Réalisation

**Coordination et
publication :**
Pascal Fischer

Publicité :
Pascal Fischer

Révision :
Équipe AGPO

Graphisme :
www.fleurdelysee.ca
514 528-8618

Traduction anglaise :
Pascal Fischer

Dépôts légaux

ISSN-1703 3241
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
Bibliothèque nationale et Archives
du Québec, 2007

ENGAGEMENT QUALITÉ

Comité pour l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers

Ce comité s'est donné le mandat de Diffuser l'Information pour Sensibiliser et Soutenir l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers (DISS). À ce titre, les membres du comité s'efforcent de répertorier et grouper les différents outils d'inclusion existants et de les partager avec les membres de l'AGPO. Le comité dirige également les membres vers les ressources externes appropriées afin d'obtenir le soutien nécessaire, rapidement et efficacement. Ce comité procèdera également sous peu à la traduction anglaise de l'outil « La passerelle », un document-questionnaire conçu pour faciliter le passage des enfants en service de garde vers le milieu scolaire, aux fins de distribution dans l'ensemble de notre réseau.

En soutenant les efforts de nos membres pour accueillir et intégrer des enfants ayant des besoins particuliers, nous croyons qu'il sera possible pour ces enfants de bénéficier de soins chaleureux et de maximiser leurs opportunités de développement personnel au sein de nos garderies. Si vous avez des questions ou commentaires à propos du comité ou de ses travaux, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Sylvie Martineau
Conseillère en engagement qualité
514 485-2221, poste 227,
sylviemartineau@agpq.ca

Membres du Comité pour l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers de l'AGPO

M^{me}/Mrs. Carmen Salem

M./Mr. Denis Berger

M^{me}/Mrs. Jenny Ment
et/and M^{me}/Mrs. Denise Mdeaway

M^{me}/Mrs. Diane Cholette-Chabot

M^{me}/Mrs. Joëlle Grondin

M./Mr. Joe Cammisano

M^{me}/Mrs. Mélanie Francœur

M^{me}/Mrs. Evangelia Kalogrias

M^{me}/Mrs. Mary Michaelidis

M^{me}/Mrs. Guylaine Morissette

M^{me}/Mrs. Sylvie Martineau

QUALITY COMMITMENT Committee for the integration of children with special needs

Members of the AGPQ Committee for the integration of children with special needs

Garderie P'tits Rubis inc.

Garderie La Forêt Enchantée inc.

Garderie Labelle Daycare

Garderie Des Moissons inc.

Garderie La Petite Bergère

Garderie Unik

Garderie Le Rucher inc.

Garderie Éducative Le Futur de
L'Enfant inc.

Garderie Le Monde de L'Enfant
Enr.

Garderie Le Parcours du Faon
(1997) inc.

Association des garderies privées
du Québec (AGPQ)

This committee gave itself the mandate to Disseminate Information to Raise Awareness and Support the inclusion of children with special needs. To this effect, members of the committee endeavour to identify and rank existing tools that have been developed to promote and support inclusion and to share them with AGPQ member daycare centres. The committee also directs members towards appropriate external resources so that they can obtain the necessary support quickly and efficiently. This committee will also proceed shortly to the translation in English of a specialized questionnaire called "La passerelle", which is designed to facilitate children's transition from childcare services to school, with the aim of distributing this valuable tool throughout our network.

By supporting our members' efforts to welcome and integrate children with special needs, we are working towards ensuring that these children will benefit from warm and responsive care and maximize their personal development opportunities within our daycare centres. If you have questions or comments about the committee or its work, please don't hesitate to contact me.

Sylvie Martineau
Quality Commitment Adviser
514 585-2221, Extension 227,
sylviemartineau@agpq.ca

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Association est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres. Nous nous réjouissons de voir la force de notre réseau grandir et nos membres s'engager plus fermement dans la réalisation des grands enjeux qui touchent les services de garde du Québec. La reconnaissance de notre réseau ne saurait être envisagée sans votre participation et soyez assurés que nous multiplions les efforts pour vous représenter efficacement. Merci de votre soutien continu.

Marie Bélanger
Directrice générale

Welcome to new members

The Association extends a warm welcome to all of its new members. The growing strength of our network and the increasing commitment of our members are key to tackling the main challenges confronting Quebec daycares today and in the future. Our network and its contribution to the daycare system will be recognized only with your active participation. We will continue to make every effort to represent you effectively and thank you for your steadfast support.

Marie Bélanger
Executive Director

Mise à jour du programme éducatif

Le Ministère de la Famille et des Aînés (MFA) vient de publier la mise à jour du programme éducatif des services de garde : **Accueillir la petite enfance**.

Cette nouvelle édition du programme éducatif québécois a été distribuée gratuitement à tous les services de garde du Québec.

Ce document est également accessible en entier en format PDF et peut être téléchargé, à des fins personnelles seulement, à partir du site du MFA (<http://www.mfa.gouv.qc.ca/thematiques/famille/services-garde/programme-educatif.asp>) ou de la page Ressources et document de la section réservée aux membres du site de l'AGPQ (www.agpq.ca).

Semaine des services de garde du Québec 2008 Grande célébration des garderies membres de l'AGPQ – 2^e édition

Suite au succès remporté par la première édition, l'AGPQ organisera à nouveau une grande célébration mettant en vedette ses garderies membres dans le cadre de la Semaine des services de garde du Québec qui se déroulera du 25 mai au 1^{er} juin 2008.

Une grande célébration sera organisée dans la région de Montréal et un événement similaire se tiendra à Québec. L'édition 2008 comportera encore plus d'activités qui sauront ravir toutes les personnes présentes, tels que des spectacles, des activités et jeux extérieurs, un pique-nique, et plus encore...

Nous vous invitons à noter tout de suite cette semaine à vos agendas, car nous espérons vous accueillir en grand nombre à cette grande célébration qui vise à souligner la place importante qu'occupe votre service de garde dans la vie de vos tout-petits de même que la contribution inestimable du réseau privé dans le développement du système des services de garde du Québec. **Un rendez-vous à ne pas manquer!** Tous les détails vous parviendront bientôt.

2008 Quebec Day Care Week Great celebration of AGPQ member daycare centres – 2nd edition

Following the success of the event's first edition, the AGPQ will organize again a great celebration featuring its member daycare centres within the framework of the 2008 Quebec Child Care Week from May 25th to June 1st, 2008.

A great celebration will be organized in the Greater Montreal region and a similar event will also be held in the Quebec City area. The 2008 edition will feature an even wider range of activities for the great enjoyment and pleasure of

all participants, including shows, outdoor games and activities, a picnic, and more...

We invite you to make plans right now for taking part in this event as we hope to see you in large numbers at this great celebration, which is designed to draw attention to the important role played by your daycare centre(s) in the life of the children under your care as well as to the significant contribution of the private network in the development of Quebec's childcare system. **Mark your calendars!** More details will follow shortly.

Tournoi de golf annuel de l'AGPQ – 1^{ère} édition

L'AGPQ tiendra son premier tournoi de golf annuel le 17 septembre prochain au terrain le Parcours du Cerf de Longueuil. Cet événement se veut l'occasion rêvée de tisser des liens avec les propriétaires et gestionnaires du réseau et développer des contacts avec de nouveaux partenaires dans une atmosphère divertissante et décontractée.

Plus de 90 propriétaires, gestionnaires, membres du personnel, parents, partenaires et amis de notre réseau ont confirmé leur participation. La journée comprend un lunch à mi-parcours, un départ pour un 18-trous à 11h00, une voiturette (par deux participants) et un souper vers 18h30 suivi d'une soirée dansante!



AGPQ Annual Golf Tournament – 1st Edition

The AGPQ will hold its first annual golf tournament on September 17, 2007 at the Parcours du Cerf golf course in Longueuil. This event represents a unique opportunity to meet with other owners and managers of our network as well as to connect with new partners in a fun and laid-back atmosphere.

Over 90 owners, managers, staff members, parents, partners and friends from our network have confirmed their participation. The event features a mid-course lunch, an 18-hole starting at 11:00am with a golf cart provided for every two participants, and a supper at 6:30pm followed by dancing!

Update of the Educational Program

The Ministry for Families and Seniors (MFA) has just published the updated Educational Program for childcare centres.

This new edition of the Educational Program, called "**Accueillir la petite enfance**", was distributed free of charge to all Quebec childcare providers.

The document is also available in its entirety in PDF format (in French only) and can be downloaded from the MFA's website at <http://www.mfa.gouv.qc.ca/thematiques/famille/services-garde/programme-educatif.asp> or from the Resources and Documents page of the Members' only section of the AGPQ website (www.agpq.ca).



Encore cette année, l'équipe de PARA-SECOURS INC. est à votre service afin d'offrir à tous les membres de votre personnel une formation de secourisme adaptée à votre milieu.

- * Formation accréditée par le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- * Mise à jour disponible
- * Possibilité de se joindre à l'un de nos groupes dans les différentes régions desservies ou encore de constituer vous-même votre groupe de 8 personnes et plus.

Pour l'amour des tout-petits...



Une école pour la vie...

- Cours de premiers soins
- Cours R.C.P.
- Cours urgence garderie
- Cours en soins d'urgence avancés
- Cours de sécurité nautique
- Vente d'équipement médical
- Trousse de premiers soins



Montréal : (514) 990-0108 • Rive-Sud : (450) 926-2301 • Outaouais : (819) 669-8550 • Extérieur : 1-888-926-2301
Visitez notre site Internet : www.parasecours.com

Équité salariale

L'AGPO a consacré énormément de temps et de ressources à aider et guider les garderies privées qui étaient assujetties à la *Loi sur l'équité salariale* et qui, par conséquent, devaient obligatoirement réaliser un exercice d'équité salariale dans leur service de garde. À titre indicatif, sur une période de deux mois, plus de 200 garderies privées se sont prévaluées du service de soutien direct offert par l'AGPO pour les assister dans la compréhension et la mise en œuvre de leur démarche d'équité salariale.

Deux séances d'information spéciales, l'une à Laval et l'autre à Québec, ont également été organisées conjointement par l'AGPO et le Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, en collaboration avec la Commission de l'équité salariale, au mois d'avril 2007 afin de permettre aux garderies subventionnées assujetties à la *Loi sur l'équité salariale* de mieux comprendre et mettre en application les outils complémentaires servant à finaliser la démarche type d'équité salariale à l'intérieur de leur service de garde. Ces séances ont également été fort courues, attirant pas moins de 199 gestionnaires représentant plus de 200 garderies du réseau privé.

Afin d'aider les garderies privées à se conformer aux dispositions de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et de contribuer à l'amélioration continue de la qualité d'ensemble des services offerts aux familles québécoises au sein du réseau, l'AGPO a établi un partenariat avec Emploi Québec et trois CÉGEP qui permet à tout éducateur travaillant dans une garderie privée et possédant au moins deux années d'expérience (1664 heures x 2) ainsi qu'un Secondaire V, d'obtenir une attestation (AEC) en Techniques d'éducation à l'enfance (TEE) par le biais d'une démarche de reconnaissance des acquis et compétences. Les trois Cégeps qui font parti de cette entente sont le Cégep Marie-Victorin pour la clientèle de Montréal et les environs, Vanier College pour la formation en anglais et le Cégep de Rivière-du-Loup pour la formation à distance.

QUALIFICATION DU PERSONNEL Reconnaissance des acquis et

Spécifiquement, le programme de RAC est une démarche qui permet au personnel éducateur de :

1. Faire valider leurs acquis scolaires au regard d'un programme d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance;
2. Faire reconnaître leurs acquis extrascolaires au regard des compétences attendues d'un éducateur en milieu de garde;
3. Recevoir la formation manquante, le cas échéant, selon une formule adaptée et personnalisée.

Étapes à suivre pour se prévaloir du programme :

1. Contacter l'AGPO pour renseignements et inscription à une séance d'information obligatoire
2. Assister à une séance d'information
3. Ouvrir un dossier
4. Effectuer une auto évaluation
5. Passer une entrevue

Après analyse du dossier de candidature, de l'auto évaluation et de l'entrevue, les candidat(e)s sont classé(e)s selon trois profils :

Profil 1 : Les candidat(e)s suivront la démarche de RAC.

Profil 2 : Les candidat(e)s devront suivre quelques cours avant d'entreprendre la démarche de RAC.

Profil 3 : Les candidat(e)s devront suivre un cours de français adapté à la profession d'éducateur avant d'être réévalué(e)s pour accéder au Profil 1 ou au Profil 2.

Les candidat(e)s qui se qualifient pour le programme défraient uniquement les coûts reliés à l'ouverture de leur dossier, qui se situent entre 30 \$ et 60 \$; si des cours d'appoint sont

NNEL ÉDUCATEUR des compétences (RAC)

prescrits, Emploi Québec financera l'institution d'enseignement. L'entente est d'une durée limitée et, par conséquent, les personnes intéressées doivent communiquer avec l'AGPQ le plus rapidement possible.

L'AGPQ est toujours à l'affût de moyens créatifs de soutenir le réseau des garderies privées du Québec. À ce titre, nous évaluons la possibilité de lancer un projet pilote de Programme Permanence Travail Études visant à offrir une

formation aux éducatrices et éducateurs qui ne sont pas éligibles au programme de reconnaissance des acquis et des compétences mais qui souhaitent obtenir un AEC en TEE tout en restant en emploi. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec moi pour plus d'informations.

Sylvie Martineau
Conseillère en engagement qualité
514 485-2221, poste 227,
sylviemartineau@agpq.ca

educatout.com

Le CYBER MAGAZINE de la famille
et de la petite enfance

Activités thématiques et conseils
professionnels destinés aux
intervenants de la petite enfance
ainsi qu'aux parents.

1.888.986.7126
www.educatout.com

Educatout c'est pour vous avant tout!

Le
GUIDE DE
RESSOURCES

PSYCHOLOGUE CLOWN
UN BOTTIN DES SERVICES
destinés aux familles et à la petite enfance

Club educatout

Une zone de téléchargement de plus de 1000 DOCUMENTS;
fiches d'activités, jeux, bricolages, calendriers thématiques,
tableaux de motivation, etc.



La
boutique

La
boîte à outils

Edu
conseils

Pay equity

The AGPQ devoted a lot of time and resources to support and guide private daycare centres that were required to achieve a pay equity procedure in their enterprise under the Pay Equity Act. As an indication, over a two-month period, more than 200 private daycare centres availed themselves of the direct assistance service offered by the AGPQ to help them understand and implement this process within their daycare centre(s).

Two special information sessions – one in Laval and the other in Quebec City, were also held jointly by the AGPQ and the Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, in collaboration with the Commission de l'équité salariale, in April 2007, in order to enable subsidized daycare centres subject to the Pay Equity Act to better understand and put into application the last steps required to complete the typical procedure for achieving pay equity within their enterprise. These information sessions were also very popular, drawing no less than 199 owners and managers from more than 200 private daycare centres.

To help private daycare centers conform to the provisions of the Educational Childcare Act and to contribute to the improvement of the overall quality of the services provided to Quebec families within the network, the AGPQ established a partnership with Emploi Québec and three colleges that enables any educator currently employed in a private daycare centre with at least two years of experience (1,664 hours x 2) and a Secondary V to obtain an Attestation of Collegial Studies (ACS) in Early Childhood Education (ECE) by way of a prior learning assessment and qualification recognition process. The colleges in question are Cégep Marie-Victorin for the Greater Montreal area, Vanier College for English-speaking applicants and Cégep Rivière-du-Loup for distance education.

QUALIFICATION OF EDUCATORS Prior learning assessment and qualification

More specifically, the RAC program is a process that allows educators to:

1. Obtain formal recognition of previously acquired institutional learning or skills related to college studies in Early Childhood Education;
2. Have non-institutional learning and skills be evaluated against established standards required of educators in a childcare setting;
3. Receive top-up training, as the case may be, according to a flexible and personalized formula.

Steps to follow to take part in the RAC process:

1. Contact the AGPQ for information and to register to a mandatory information session
2. Attend an information session
3. Submit an application file
4. Proceed with a self-assessment
5. Undergo an interview

Following a review of their application file, self-assessment and interview, applicants are assigned to one of three specific study programs or profiles:

Profile 1: Applicants start the RAC process.

Profile 2: Applicants must take a few courses before embarking on the RAC process.

Profile 3: Applicants must follow a French language course adapted to the profession of educator and then be re-evaluated before moving on to Profile 1 or 2.

Applicants who qualify for the program only pay processing fees, which vary from \$30 to \$60. If refresher courses are required, Emploi Québec provides funding to the educational institution. As the partnership agreement is of

TORS

ation recognition process (RAC)

a limited duration, applicants seeking to avail themselves of financial assistance from Emploi Québec must contact the AGPQ as quickly as possible.

The AGPQ is always seeking creative ways to support Quebec's private daycare network. As such, we are considering the possible launch of a pilot project aimed at offering a training program to educators who are not eligible to the RAC process but would like to obtain an ACS in ECE while under employment in a daycare centre. If such a program is of interest to you, please contact me for additional information.

Sylvie Martineau
 Quality Commitment Adviser
 514 585-2221, Extension 227,
 sylviemartineau@agpq.ca

Solly's

Commencez la saison de bon pied avec Solly's ! Avec plus de 20 garderies recourant à nos services, nous servons plus de 1 200 repas chauds et froids tous les jours. Faites l'expérience de Solly's dès maintenant. Repas commodes, rapides et, surtout, délicieux. C'est simple, bon et, de plus, pas cher.

Quels que soient vos besoins, nous sommes prêts à vous servir. Nos repas sont préparés dans une cuisine sans traces d'arachides et nous avons des options végétariennes disponibles. C'est aussi simple que ça.

Appelez maintenant pour nos spéciaux d'automne.*

Veillez nous contacter et il nous fera un plaisir de vous envoyer un(e) représentant(e).

*Applicables aux nouveaux clients seulement.

(514) 485-8818
Info@sollythecaterer.com
www.sollythecaterer.com



Demandez aux parents d'apporter le feuillet Pharmagarde de la pharmacie!

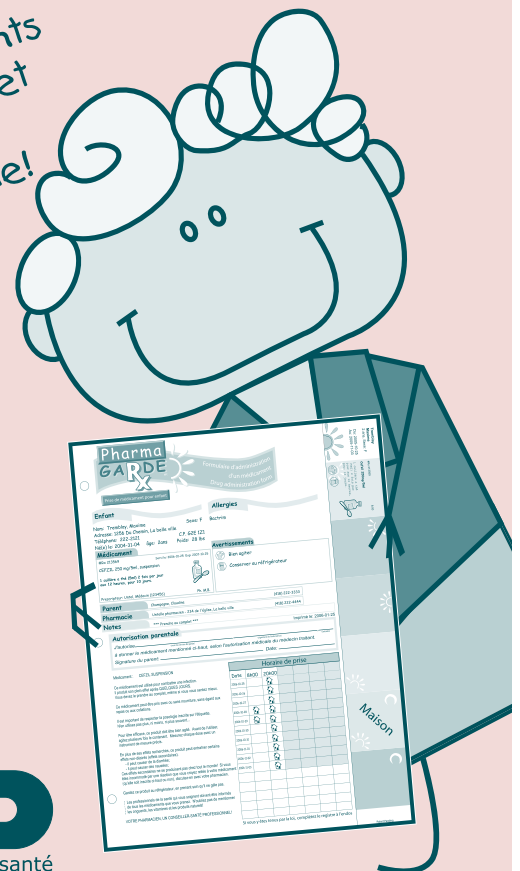
Nouveau!

Avez-vous votre cartable santé?

Demandez un cartable à votre Association l'AGPQ

- l'outil par excellence pour l'administration de médicaments chez l'enfant
- toute l'information sur une même fiche
- simple, rapide et sécuritaire

www.pharmagarde.com



INFO-GESTIONNAIRES

Transitions familiales : rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants

Mieux comprendre les dynamiques familiales lors d'importantes périodes transitionnelles est le défi qu'a relevé le Conseil de la famille et de l'enfance dans son dernier rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Le Conseil fait état des multiples adaptations nécessaires pour développer et préserver la relation parent-enfant. Parmi les huit périodes étudiées, le Conseil s'est attardé à l'entrée dans la vie de couple et à l'arrivée de l'enfant, aux choix qui s'offrent aux parents à la fin du congé parental, à l'entrée à l'école primaire, secondaire et aux cycles supérieurs, au départ des enfants lorsqu'ils entrent eux-mêmes dans la vie adulte. Il s'est aussi intéressé aux transitions vécues lors d'une rupture ou d'une recomposition familiale et, enfin à l'arrivée de la troisième génération. Plusieurs constats se dégagent de ce rapport, ce qui amène le Conseil de la famille et de l'enfance à soumettre des pistes d'action pour mieux prendre en compte les besoins des familles tout au long de leur cycle de vie. À lire sur le site du Conseil : www.cfe.gouv.qc.ca.

NOUVEAU SERVICE AUX MEMBRES Partenariat entre le Groupement d'achats L'Aurive inc. et l'AGPQ

Des économies substantielles pour nos membres!

Il nous fait plaisir d'annoncer que l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et le Groupement d'achats L'Aurive inc. ont conclu une entente afin de permettre à l'ensemble de nos garderies membres de réaliser des économies d'argent et de temps substantielles sur les achats de la grande majorité des produits et services faisant partie du quotidien d'une garderie privée.

Grâce à ce partenariat, toutes nos garderies membres ont désormais accès à un mode d'approvisionnement économique, pratique et facile d'utilisation sans aucun frais d'adhésion ou de cotisation à payer et en toute indépendance :

Économique

Listes de prix inférieures à ce que vous payez présentement sur une base individuelle (BPTJ : Bas Prix Tous les Jours).

Pratique

Plus besoin de vous déplacer pour faire vos achats. Tous

les produits sont livrés directement à votre garderie.

Facile et personnalisé

Vous transigez directement avec les fournisseurs, sans passer par des intermédiaires, en fonction de vos besoins.

Gratuit

Les services du Groupement d'achats L'Aurive sont entièrement gratuits et il n'y a aucune obligation pour vous de transiger avec les fournisseurs accrédités du Groupement.



L'entente confère également des avantages supplémentaires exclusifs à nos

membres. Nous vous invitons à découvrir les nombreux avantages concurrentiels que vous procure le partenariat AGPQ – Groupement d'achats L'Aurive dès maintenant, gratuitement et sans obligations : la liste complète des avantages et bénéfices offerts aux garderies membres de l'AGPQ peut être consultée/téléchargée dans la section réservée aux membres du site de l'AGPQ (www.agpq.ca).

INFO-MANAGERS

NEW MEMBER SERVICE

Partnership between the
Groupement d'achats
L'Aurive inc. and the AGPQ

Substantial savings for our members!

We are pleased to announce that the Association des garderies privées du Québec (AGPQ) and Groupement d'achats L'Aurive inc. have concluded an agreement that will allow our daycare members to substantially save money and time on the purchase of a wide variety of products and services used in their daily operations.

Thanks to this partnership, all of our member daycares now have access to an economic system of supply that is easy to use and totally free of charge:

Economical

Prices that are inferior to what you presently pay as an independent customer (EDLP: Every Day Low Price).

Convenient

No need to travel to retail stores to do your shopping. All products are delivered directly to your daycare.

Personalised service

You deal directly with the suppliers. There is no intermediary. Each member's requirements are fulfilled individually.



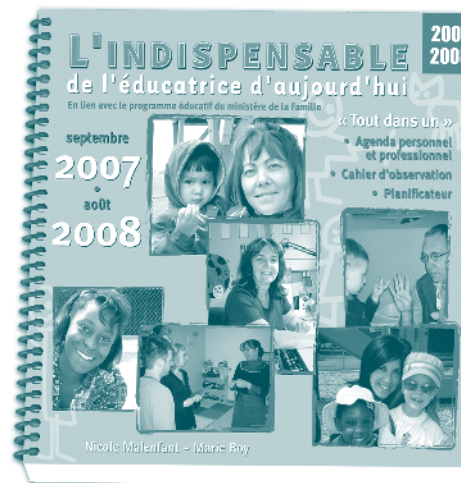
Free

The services of Groupement d'achats L'Aurive are entirely free. There is no obligation for you to deal with the accredited suppliers of the group.

The agreement also bears additional exclusive advantages to our members. We invite you to discover the numerous competitive advantages that the AGPQ – Groupement d'achats L'Aurive inc. partnership offers you starting immediately, free and without obligation: the complete list of advantages and benefits offered to AGPQ member daycare centres can be consulted and downloaded from the Members' Only section of the AGPQ website (www.agpq.ca).

POUR UNE 3^e ANNÉE

AGENDA PROFESSIONNEL
de septembre 2007 à août 2008



L'Indispensable de l'éducatrice d'aujourd'hui

par **Nicole Malenfant** et **Marie Roy**,
professeures au niveau collégial et universitaire

24,95\$ taxes incluses

235 pages - 8 1/2 x 9 pouces

Un guide de travail efficace pour noter
des observations sur les enfants au quotidien
et pour planifier de manière professionnelle
les interventions et les activités.

- En lien avec le programme éducatif du Ministère
- Facile à manier
- Couverture couleur résistante
- Photos et témoignages d'éducatrices
- Petit guide de l'observatrice
- Espaces pour noter des observations sur les enfants
- Tableau de planification pour chaque mois
- Pages pour adresses, matériel, anniversaires
- Et plus encore...



POUR COMMANDER
www.petitmatin.com

514-844-9227 ou 1-866-602-5452 (sans frais)

TRIBUNE

SEMAINE DES SERVICES DE GARDE DU QUÉBEC

27 mai au 2 juin 2007

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons dans ces pages quelques-uns des dessins, bricolages collectifs et photos recueillis dans le cadre des activités organisées par nos garderies membres sous le thème « **Un pas de plus, pour toi...** » lors de la Semaine des services de garde du Québec qui se déroulait du 27 mai au 2 juin 2007. Ces images témoignent de manière éloquente de l'implication et de l'appréciation des parents et des enfants vis-à-vis leur garderie privée et son apport au sein de la communauté. Elles illustrent également la fierté que ressentent nos membres vis-à-vis leurs garderies, leur personnel et la qualité des services qu'elles prodiguent aux enfants et leurs familles dans leurs communautés respectives.

Seul un échantillon des images qui nous sont parvenues figure ci-dessous. Des dessins et photos additionnels peuvent être visualisés sur notre site Internet (www.agpq.ca).



L'équipe de bénévoles du Cégep Marie-Victorin.
The team of volunteers from Cégep Marie-Victorin.



Les bénévoles et l'équipe de l'AGPQ.
The AGPQ volunteers and team.



QUEBEC DAY CARE WEEK

May 27 to June 2,
2007



It is with great pleasure that we are featuring in the following pages some of the drawings, group artwork and pictures highlighting the activities that were organized by our member daycare centres under the theme “**One more step, for you...**” during the Quebec Day Care Week from May 27 to June 2, 2007. These pictures bear witness to the involvement and appreciation of parents and children towards their private daycare centre and its contribution to their community. They also convey eloquently our members’ pride in their daycare centres, their staff and the quality of service they provide to the children and families within their respective communities.



Garderies participantes / Participating daycare centres

Angel, la Garderie du Bon Berger
Garderie Au Royaume des Petits de Rosemont enr.
Garderie Des Enfants Modèles & Montessori inc.
Garderie Des Petits Artistes inc.
Garderie Éducative Mon Beau Sapin
Garderie Éducative Plaçojeu inc.
Garderie Labelle Daycare
Garderie Le Monde de l’Enfant enr.
Garderie Le Rucher
Garderie Les Galopins
Garderie Le Parcours du Faon (1997) inc.
Garderie Poussinet inc.
Garderie St-Jean Bosco
Garderie Tournesol de l’Assomption

Only a sample of the pictures and drawings that were taken and/or received are featured below. We invite you to visit our website (www.agpq.ca) to view more.

Grande célébration des garderies membres de l'AGPQ

Quelques 600 enfants de 14 garderies, accompagnés par plus de 150 éducateurs, éducatrices et parents, ont pris part à la Grande célébration des garderies membres de l'AGPQ qui s'est tenue le 29 mai 2007 de 10h00 à 14h00 au Centre de la nature de Laval. Cet événement haut en couleurs visait à promouvoir la semaine des services de garde du Québec et à souligner la place importante qu'occupe le service de garde dans la vie des tout-petits de même que la contribution inestimable du réseau privé dans le développement du système des services de garde du Québec.

Activités éducatives sous le thème *Sons et Mouvements* et séances de maquillage animées par des étudiantes en TEE du Cégep Marie-Victorin, représentations de la pièce de théâtre « Les Aventures de Cocci et Nelle » par Animations Clin d'œil, pique-nique, ateliers « concoctez votre propre Yop à boire » avec Les Producteurs laitiers du Canada, la foule d'activités disponibles ont su ravir et impliquer toutes les personnes présentes. Les enfants ont également pu profiter des nombreuses installations permanentes du Centre de la nature de Laval (ferme, serres, aires de jeux extérieures, ...). Une célébration tout simplement mémorable!

Concours de dessin « Ce que j'aime chez mon éducatrice »

Le dessin gagnant de Julian Mulvey, 5 ans, de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs, de Saint-Clet, propriété de M^{me} Cathy Lévesque, tel que sélectionné par le Comité organisateur de la Semaine des services de garde.

Julian s'est mérité un ensemble de stencils de dinosaures et d'animaux, gracieuseté de Brault et Bouthillier, tandis que l'éducatrice faisant l'objet de son dessin, M^{me} Mélanie Lefebvre, a reçu un ensemble à café Espresso. De plus, un sac bio à l'effigie de l'AGPQ a été remis à tous les enfants et éducatrices de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs. Félicitations!!!



Maude, 5 ans, de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs, aime aller jouer au parc avec son éducatrice.



Ulas, 4 1/2 ans, de la garderie Alakazou Enr.



Sarah-Maude, 5 ans, de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs, aime quand son éducatrice l'amène au parc.

« What I like about my educator » drawing contest

The best drawing, as selected by the AGPQ's Quebec Day Care Week Organizing Committee, was awarded to Julian Mulvey from the Service de garde Les Schtroumpfs daycare in Saint-Clet, owned by Mrs. Cathy Lévesque. Julian received a set of dinosaur and animal stencils, graciously offered by Brault et Bouthillier, while the educator who inspired the drawing, Mrs. Mélanie Lefebvre, received an Espresso coffee set. In addition, a bio bag bearing the logo of the AGPQ was remitted to all children and educators from the Service de garde Les Schtroumpfs daycare centre. Congratulations!



Justin, de la Garderie Éducative Concorde Laval des Rapides, aime aller au parc avec son éducatrice.



Yara, de la Garderie Éducative Concorde Laval des Rapides, aime sortir avec son éducatrice.

Great celebration of AGPQ member daycare centres

Over 600 children from 14 daycare centres, accompanied by more than 150 educators and parents, took part in the Great celebration of AGPQ member daycare centres that was held on May 27, 2007 from 10:00am to 2:00pm at the Centre de la nature de Laval. This lively event was organized to promote the Quebec Day Care Week and to draw attention to the important role played by a daycare centre in the life of the children under their care as well as to the significant contribution of the private network in the development of Quebec's child-care system.

Educational Sound and Movement exercises and face painting sessions offered by ECE students from Cégep Marie-Victorin, representations of the play "Les Aventures de Cocci et Nelle" by Animations Clin d'oeil, a picnic, "Prepare your own Yop to drink" workshops with the Dairy Farmers of Canada, a wide range of activities were available for the great enjoyment and pleasure of all participants. Children also took advantage of all that the Centre de la nature de Laval has to offer (small farm, playgrounds, greenhouse, etc.). A highly festive and memorable celebration!

L'AGPQ remercie ses partenaires pour leur contribution inestimable au succès de cette Grande célébration

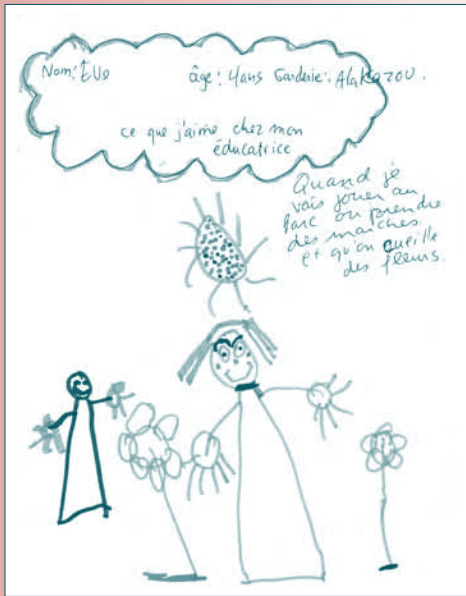
The AGPQ thanks its partners for their invaluable contribution to the success of this Great celebration

www.abclaitier.ca

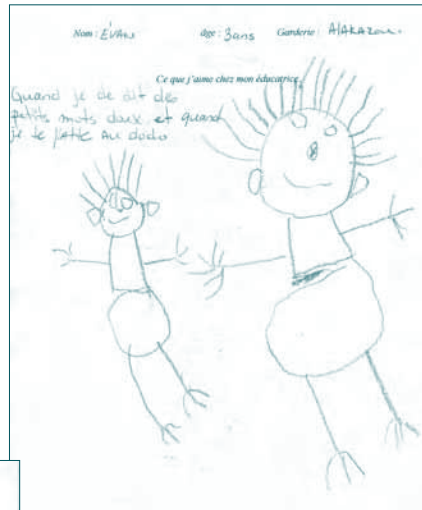
ON APPREND À GRANDIR



TRIBUNE



Ève, 4 ans, de la Garderie Alakazou Enr., aime aller jouer au parc, prendre des marches et cueillir des fleurs ensemble avec son éducatrice.



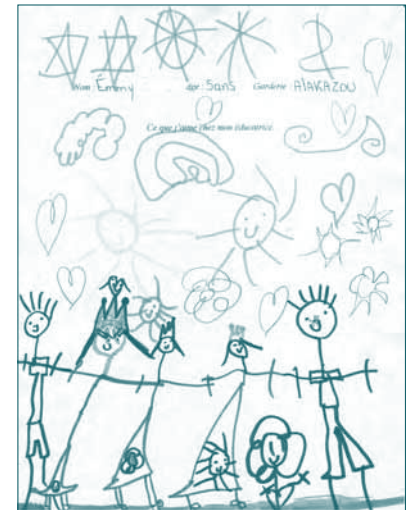
Évan, 3 ans, de la Garderie Alakazou Enr., aime quand son éducatrice lui dit des petits mots doux et la flatte au dodo.



Léonie, 2 ½ ans, de la garderie Service de garde Les Schtroumpfs, aime jouer avec son éducatrice.



Ryan, 3 ans, de la Garderie Éducative Concorde Laval des Rapides, aime les cheveux de son éducatrice.



Émmy, 5 ans, de la garderie Alakazou Enr.

Bricolages collectifs



Tous les enfants et les membres du personnel éducatif de la Garderie Aux Petites Biches n'ont pas hésité à afficher leur attachement et leur fierté envers leur garderie en participant à la construction de cette maquette impressionnante. Cette reproduction imagée et colorée a été exposée à l'entrée de la garderie pendant toute la semaine, pour le plus grand plaisir de tous. Bravo!

Group artwork

All of the children and educators at the Garderie Aux Petites Biches daycare proudly demonstrated their affection and love for their daycare centre by taking a hand in building this impressive and colourful model of it. The model was on display in front of the daycare centre during the whole week for the greatest enjoyment of all. Bravo!



Célébration d'une carrière remarquable et exemplaire!

M^{me} Rose Marie Bazin a œuvré pendant plus de 30 ans dans le réseau des garderies privées du Québec

La Garderie et Maternelle Les Petits Bouts de Choux inc. de Montréal, propriété de M. Peter Rover, a rendu un hommage émouvant à M^{me} Rose Marie Bazin à l'occasion de sa retraite après une carrière de plus de 30 ans à titre d'éducatrice à la petite enfance dans le réseau des garderies privées du Québec.

Membres de la direction, collègues, parents et enfants de concert avec des membres de la famille ont organisé une célébration surprise le 18 mai 2007 afin de saluer la joie de vivre, l'énergie, la passion, le dévouement, l'amour des enfants, les qualités humaines exceptionnelles et la contribution exemplaire de M^{me} Bazin tout au long d'une carrière vouée au bien-être et au développement harmonieux des enfants.

« Rose Marie a été le cœur et l'âme de notre garderie et un modèle à suivre pour tous et toutes depuis son arrivée en 1978. C'est elle qui organisait les spectacles, événements et sorties fabuleuses et appréciées de tous. C'est elle que l'on venait voir quand on avait des problèmes à résoudre ou qu'on éprouvait des difficultés. Elle a touché chacune des personnes présentes dans la salle ce soir par sa joie de vivre, son amitié, ses conseils, et surtout son amour des enfants » a



M^{me} Rose-Marie Bazin en compagnie de M^{me} Marie Bélanger, directrice générale de l'AGPQ.

souligné M^{me} Bruna Mileto, gestionnaire de la Garderie et Maternelle Les Petits Bouts de Choux inc.

« La carrière et les réalisations de M^{me} Bazin nous rappellent que la profession d'éducatrice à la petite enfance est plus qu'un simple travail, c'est une vocation entièrement conditionnée par l'amour des enfants et la volonté de tout mettre en œuvre pour leur permettre de réaliser tout leur potentiel » a renchéri M^{me} Marie Bélanger, directrice générale de l'AGPQ, dans sa brève allocution durant la soirée.



E&J Amusement
Votre Partenaire
Jeux Gonflables
Animation

514-342-3470
www.ejamusement.com

CÉGEP MARIE-VICTORIN

Formation continue

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES :

une réponse aux besoins de formation du personnel de garde à l'emploi **DES GARDERIES PRIVÉES.**

TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE (AEC)

Rencontre d'information (obligatoire) au Cégep Marie-Victorin

- le mardi 18 septembre 2007 ou
 - le jeudi 4 octobre 2007
- de 19 h à 21 h

Pour inscription à une rencontre d'information : M^{me} Sylvie Martineau : 514 485-2221, poste 227



D'autres rencontres d'information sont à prévoir

www.collegemv.qc.ca

RAPPEL IMPORTANT

N'oubliez pas de faire circuler le bulletin Info-Garde au personnel et aux parents de votre garderie, afin de disséminer l'information et faire connaître nos placements publics. Les entreprises et institutions soutiennent les activités organisées pour votre bénéfice par votre Association en affichant leurs produits et services dans le bulletin Info-Garde. N'hésitez pas à les soutenir en retour!

IMPORTANT REMINDER

Don't forget to pass around the Info-Garde newsletter to the staff and parents of your daycare centre in order to disseminate information about our network and provide enhanced visibility to our partners. Companies and institutions support the activities organized by your Association for your benefit by advertising their products and services in our Info-Garde newsletter. Don't hesitate to support them in return!

Lancement de l'ouvrage le l'alimentation des tout-petits garde éducatifs à l'enfance du

L'Essentiel de la nutrition des tout-petits, le premier véritable ouvrage de référence conçu expressément pour les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec, a été lancé le 31 mai 2007 à la Garderie La Cloche inc., propriété de M^{me} Samira Khreiss, située sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal.



Mis en œuvre par les diététistes des Producteurs laitiers du Canada, l'ouvrage a bénéficié de la contribution volontaire de plusieurs experts

en santé et en éducation, dont le Service diététique de l'hôpital Sainte-Justine, le Département de nutrition de l'Université de Montréal, la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal et l'Association québécoise des allergies alimentaires. Par ailleurs, certains organismes, tels l'Association des garderies

privées du Québec, Les Diététistes du Canada, l'Association québécoise des allergies alimentaires, les directions de santé publique de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, l'hôpital Sainte-Justine et Extensio, n'ont pas

hésité à participer à cet important et colossal travail.

L'Essentiel de la nutrition des tout-petits se distingue par la profondeur et l'ampleur de son contenu. On y retrouve en effet tous les grands thèmes essentiels à une bonne compréhension de l'alimentation des tout-petits, notamment : les besoins nutritifs des enfants de 2 à 5 ans, les recommandations nutritionnelles, les particularités alimentaires (allergies, embonpoint, caries dentaires, végétarisme, etc.), l'hygiène et la salubrité, l'élaboration de menus et une section comprenant 55 recettes nutritives adaptées aux services de garde éducatifs à l'enfance.

L'ouvrage est divisé en deux volumes. Le premier est destiné aux éducateurs et le deuxième, aux responsables de l'alimentation des services de garde éducatifs, avec un contenu ciblé en conséquence. De plus, les responsables de l'alimentation de divers services de garde à l'enfance, parmi lesquels la garderie Le Parcours du Faon (1997) inc., propriété de M^{me} Guylaine Morissette, ont pris part à l'élaboration de répondre aux goûts des enfants et aux besoins quotidiens d'une saine alimentation.

Beaucoup plus qu'un simple recueil de renseignements, cet ouvrage, qui constitue une véritable trousse d'outils pour les intervenants, les aidera à favoriser le développement de saines habitudes alimentaires chez les tout-petits. Information, trucs, conseils et exemples d'activités éducatives, tout a été conçu



plus complet sur jamais offert aux services de Québec

de façon à rendre l'apprentissage agréable et efficace.

L'Essentiel de la nutrition des tout-petits sera distribué gratuitement à toutes les garderies membres de l'AGPQ ainsi qu'à quelques 1000 CPE partout au Québec.

Magazine Marmiton

Les parents d'enfants d'âge préscolaire ne seront pas en reste et pourront eux aussi bénéficier de précieux renseignements grâce à la production d'un magazine intitulé *Marmiton*. Ce magazine est offert gratuitement dans tous les centres Énergie Cardio à travers la province, et ce, tant pour leurs membres que pour le grand public. Un montant de 50 cents par magazine sera remis au



Fonds Josée Lavigueur par les Producteurs laitiers du Canada pour chaque exemplaire distribué. Mis sur pied en collaboration avec Opération Enfant Soleil, ce fonds a

pour mission de prévenir les maladies chez les enfants grâce à l'activité physique.

Source : Extraits du communiqué émis par les Producteurs laitiers du Québec le 31 mai 2007.

M. Samir Khreiss, Mme Samira Khreiss et Mme May Khreiss de la Garderie La Cloche inc., en compagnie de Mme Marie Bélanger, directrice générale de l'AGPQ, lors du lancement.



Association des garderies privées du Québec (AGPQ)

L'AGPQ est heureuse de s'associer à l'initiative des diététistes des Producteurs laitiers du Canada. L'éducation à la nutrition ainsi que la promotion de saines habitudes alimentaires occupent une place importante dans les activités des garderies privées du Québec. Le bien-être et le développement harmonieux des enfants sont au cœur de nos priorités et nous saluons cette initiative pour sa contribution positive à l'amélioration continue de la qualité des services de garde éducatifs au sein de notre réseau.

Marie Bélanger
Directrice générale
AGPQ

GROUPE EUROTECH visibilité corporative

3955, Isabelle, bureau A
Brossard (Québec)
J4Y 2R2
450. 444.4447
1.888.811.4965
info@groupeeurotech.com

Depuis près de 15 ans, GROUPE EUROTECH réalise des programmes de visibilité corporative par l'objet qui marquent... et se démarquent.

L'approche-conseil unique de GROUPE EUROTECH en fait un partenaire incomparable pour élaborer des solutions PERTINENTES, créer des objets PERCUTANTS et produire un impact PERMANENT pour chacun de ses clients.

Que les besoins soient simples ou complexes, les quantités modestes ou considérables, les exigences d'expédition locales ou internationales, l'équipe de GROUPE EUROTECH comprend les enjeux de ses clients et y répond avec efficacité et professionnalisme.

Pour être remarqué, il faut se démarquer.
Pour être reconnu, il faut être vu.



PERTINENT. PERCUTANT. PERMANENT.

GROUPE EUROTECH visibilité corporative

Par l'équipe de collaboratrices d'educatout
– educatout.com : le cyber magazine de
la famille et de la petite enfance.



Nous vous présentons dans ce numéro et dans le suivant des activités et des outils pratiques pour vous appuyer dans votre programmation d'activités sous le thème intemporel des pirates.

LES PIRATES – 1^{ère}

Aménagement

Faites un coin où vous laisserez aux enfants des couvertures, des serviettes, des tables et des chaises, des épingles à linge, tout ce qui est essentiel pour créer et inventer des bateaux de pirates. Variante : divisez les enfants en deux équipes pour faire deux bateaux. Avec un super grand carton (style frigo, laveuse, etc.), faites la structure d'un bateau de pirates que vous collerez au mur en guise de décoration pour la semaine. Ce sont les enfants qui vont décorer le bateau chaque jour de la semaine. Utilisez des tissus pour faire les voiles, des rouleaux d'essuie-tout pour faire les mâts, etc.

Le coin des ateliers

Voici quelques idées à intégrer dans vos ateliers sous le thème des pirates.

BLOCS : faites des bateaux avec les blocs, ajoutez des bâtons pour le mât et des foulards pour les voiles.

SYMBOLIQUE : des petits bateaux, des bonhommes, des déguisements, un cache-œil de pirate, du maquillage, des jumelles, etc.

MANIPULATION : ajoutez des images, découpez-les et faites des casques têtes avec des symboles de pirates, de bateaux, de trésors, etc.

PLASTIQUE : pâte à modeler avec emporte-pièce de bateaux. Bateau en forme géométrique, colle et ciseaux.

LECTURE : Capitaine Crochet (Peter Pan).

MUSIQUE ET MOUVEMENT : cerceaux, foulards, balles, matelas pour bateau.

Activités

Coffre aux trésors

Prenez une boîte que vous décorez, ajoutez-y plusieurs petites surprises que vous trouverez à un magasin de variétés. Chaque jour de la semaine, faites piger une surprise dans le coffre aux trésors. Variante : faites la même chose avec des jouets que vous avez, l'enfant pige un jouet surprise et l'apporte à la maison pour la soirée et le rapporte le lendemain matin.

Activités motrices

Bâbord ou tribord

Assoyez-vous en cercle avec les enfants. Montrez-leur que « bâbord » est à gauche et « tribord » est à droite. Ensuite, demandez de toucher l'ami qui est à bâbord et toucher l'ami qui est à tribord. Quand la notion est bien comprise, installez des cônes à droite (TRIBOR) et des cônes à gauche (BÂBOR). Placez un enfant au centre. À « go! », vous criez « bâbord à tribord » (ou l'inverse) et les enfants doivent changer de bord sans que l'enfant du milieu ne les attrape. Si un enfant est attrapé, il doit rester au centre à son tour. Variante : avec les plus vieux, vous pourriez crier en même temps « bâbord à tribord » et « tribord à bâbord ».

PARTIE

L'île au trésor

Divisez le groupe en deux équipes. Faites un cercle (ou utilisez deux cerceaux) assez grand pour chaque équipe, mettez-les à une bonne distance les uns des autres. Chaque île au trésor contient un trésor (n'importe quoi). Les pirates (les enfants) doivent aller voler le trésor de l'autre équipe. Si un des pirates réussit à ramener le trésor de l'autre équipe sur son île sans se faire toucher, l'équipe est gagnante. Et on recommence le jeu.

Cherchons de l'or

À un moment où les enfants ne sont pas présents (ex. : la sieste), cachez des pièces d'or (des billes ou des petites pierres peinturées or) dans le carré de sable. N'oubliez pas de compter le nombre de pièces que vous cachez pour vous assurer qu'elles ont toutes été trouvées.

Jeu du perroquet

Le même principe que le jeu du téléphone. Assoyez-vous en cercle avec les enfants. Vous pouvez commencer à dire un mot (des mots en lien avec le thème) dans l'oreille de l'ami de droite... l'ami de droite

doit dire le même mot dans l'oreille de son ami de droite, et ainsi de suite jusqu'à ce que le mot ait fait le tour de la ronde. ATTENTION : il ne faut pas le dire trop fort, c'est un secret! Le dernier à qui le mot est prononcé doit le dire à haute voix pour que tout le monde entende. Déformation du mot garantie!

Activité socio-affectif

Message à la mer

Installez un bac de recyclage rempli d'eau, ajoutez-y une bouteille de 2 litres de liqueur vide pour chaque enfant de votre service de garde (assurez-vous de bien les laver à l'intérieur). Suggérez aux enfants de faire un dessin et ensuite ils doivent l'insérer dans une bouteille. Vous pouvez également demander aux enfants de vous suggérer des petits mots doux en secret qu'ils aimeraient écrire sur leur message (dessin). Voici des suggestions de mots doux : gentil (le), heureux (se), souriant(e), aimable, adorable, beau, belle, sage, charmant(e), coquin, coquette, tendre, superbe, génial(e), respectueux (euse), etc. À la fin de la semaine, assoyez-vous avec les enfants, faites-leur piger une bouteille et découvrez les messages secrets.

© educatout.com

CHANSON

(sur l'air du curé du village)

Je suis monsieur le pirate

Qui cherche des trésors

Je suis monsieur le pirate

Qui cherche des pièces d'or

À la main j'ai ma carte

Pour suivre le chemin

Je suis monsieur le pirate

Qui cherche des trésors

À bord de mon bateau

Je traverse les mers

Je suis monsieur le pirate

Qui cherche des pièces d'or

J'ai trouvé l'île au trésor

Je creuse, je creuse

Je suis monsieur le pirate

Qui trouve un trésor en OR
(criez)



Visitez www.educatout.com et retrouvez-y une foule d'outils pédagogiques et d'idées d'activités à faire autant à la maison qu'au service de garde. Vous pouvez aussi y télécharger : fiches d'activités, affiches thématiques, dessins à colorier, jeux, bricolages, calendriers, tableaux de motivation, etc.

Les garderies membres de l'AGPO peuvent se prévaloir d'une offre spéciale et exclusive sur l'abonnement au Club educatout. Tous les détails à la page 28 (section Info-éducatrices).

Bien se nourrir pour bien grandir.

AVEC L'ÉQUIPE DES DIÉTÉTISTES DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Repas, collations et un brin de planification!

L'alimentation est l'un des pivots de la croissance et du bien-être de l'enfant d'âge préscolaire. L'alternance entre de petits repas et de petites collations saura satisfaire leurs grands besoins nutritifs et leurs petits estomacs. Les caprices se mettent de la partie? Voici des trucs simples et pratiques pour planifier des repas et des collations qui leur plairont.

En règle générale, les repas devraient être composés d'aliments provenant des quatre groupes du *Guide alimentaire canadien*: des légumes et fruits, préférablement sous forme entière plutôt que sous forme de jus; des produits céréaliers, idéalement à grains entiers; du lait et substituts, assurez-vous d'avoir du lait sur la table à tous les repas; des viandes et substituts, en misant sur la variété. Chez les enfants d'âge préscolaire, les matières grasses doivent faire partie de l'alimentation quotidienne: à cet âge, elles comblent leurs besoins en énergie, tout en leur procurant un sentiment de satiété. De plus, les matières grasses transportent plusieurs vitamines essentielles au fonctionnement et au bien-être du corps des petits, fait que l'on ignore parfois. Il n'y a donc aucune raison de limiter l'apport en matières grasses en offrant aux enfants une version allégée des aliments, lorsque ceux-ci sont nutritifs.

En ce qui a trait aux boissons, servez de préférence du lait ou de l'eau. En prenant du lait aux repas, les enfants étancheront leur soif tout en comblant leurs besoins nutritionnels en calcium et en vitamine D, essentiels à la santé et au maintien du squelette. Sachez qu'un grand nombre d'enfants québécois ne consomment pas le nombre de portions recommandées dans le *Guide alimentaire canadien*!

Entre les repas et les collations, pour étancher la soif des petits sans toutefois gâcher leur repas, offrez de l'eau. Toutefois, si les enfants ont faim et soif, le lait est tout indiqué.

Saviez-vous que...

Entre 4 °C et 60 °C, appelée la «zone de danger», les bactéries se multiplient facilement dans les aliments périssables. La température inadéquate des aliments est souvent en cause lors d'intoxications alimentaires. Les viandes, les volailles, les poissons, les œufs, les produits laitiers, les salades et les sandwiches préparés sont particulièrement à risque. En règle générale, un aliment périssable ne doit pas rester plus de deux heures dans la zone de danger. En pique-nique, maintenez ces aliments à l'extérieur de cette zone: les aliments chauds à plus de 60 °C et les aliments froids à moins de 4 °C.





ACTIVITÉ : PIQUE-NIQUE

Donne environ 125 ml (1/2 tasse)

Les dernières journées de l'été approchent et, déjà, vous pensez aux activités automnales. Pourquoi ne pas clôturer l'été en beauté en organisant un pique-nique? Vous pouvez faire de cette activité un petit rituel annuel, une cérémonie pour dire «Au revoir l'été!» et «Bonjour l'automne!». Profitez-en pour solliciter la créativité des tout-petits à l'aide d'activités culinaires. Voici quelques suggestions:

- Utilisez les fruits et les légumes de saison pour concocter, de concert avec les responsables de l'alimentation, un menu varié de salades colorées.
- Accompagnez les légumes coupés de trempettes ou de morceaux de fromage de formes variées.
- Organisez un bar laitier et préparez des yogourts frappés.

RECETTE: YOGOURT FRAPPÉ

INGRÉDIENTS

- 80 ml de lait entier
- 30 ml de yogourt nature
- 15 ml de jus condensé congelé (pomme ou orange)

Chaque enfant choisit le parfum de son yogourt frappé. À tour de rôle, les tout-petits mesurent et mélangent les ingrédients dans un petit verre avec une paille. Une fois que chacun a préparé son yogourt frappé, ils se souhaitent «Bon appétit!».



Lors de la planification des collations des petits, assurez-vous qu'elles sont assez consistantes pour que l'enfant se rende au prochain repas. Cependant, ne l'empêchez pas de manger s'il a faim. Autrement dit, les collations ne remplacent pas un repas, mais elles le complètent. En ce qui a trait aux aliments servis, la collation idéale devrait contenir des aliments provenant de deux groupes alimentaires différents. Aussi, la collation devrait être servie à mi-chemin entre deux repas. Et, tout comme pour les repas, elle devrait être donnée en respectant une routine régulière, ce qui sécurisera l'enfant. En panne d'idées? Une bonne collation pourrait être constituée d'un verre de lait et d'un fruit ou d'un morceau de fromage avec des craquelins de grains entiers. Non seulement les enfants y gagnent en éléments nutritifs, mais des aliments comme le fromage ferme sont bénéfiques pour la santé dentaire!

Vous pensez que les enfants québécois consomment trop de produits laitiers? Détrompez-vous! 52% d'entre eux prennent quotidiennement moins de deux portions recommandées par le Guide alimentaire canadien.

Finalement, si vous constatez que l'appétit de l'enfant fluctue au fil des jours et au gré des repas, ne vous alarmez pas. Les enfants d'âge préscolaire ont la capacité de réguler leur prise alimentaire: leur «ordinateur interne» leur dicte de manger lorsqu'ils ont faim et de s'arrêter lorsqu'ils n'ont plus faim. Souvenez-vous que la planification des repas et des collations n'a pas besoin d'être une tâche compliquée. Il s'agit de combiner qualité et variété, de jouer avec les textures et les couleurs. Ainsi, les enfants seront ravis!

www.abclaitier.ca

ON APPREND À GRANDIR

INFO-ÉDUCATRICES

Reconnaissance des acquis et des compétences

Dates à retenir

Les premières cohortes d'éducateurs et éducatrices de notre réseau inscrites au processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), depuis la mise en place du partenariat de l'AGPQ avec Emploi Québec et trois Cégeps, poursuivent leur cheminement rondement.

Le prochain cours de mise à niveau en français pour les candidat(e)s assigné(e)s au Profil 3 a débuté le 16 août dernier et se terminera le 15 novembre prochain. Les cours d'appoint prescrits pour les candidat(e)s assigné(e)s au Profil 2 se sont également amorcés le 16 août et se tiendront jusqu'au 29 novembre 2007. Le réseau des garderies privées devrait donc accueillir ses premiers nouveaux diplômés en Technique d'éducation à l'enfance issus du programme de RAC à la mi-juin 2008.

Nous souhaitons bonne chance à tous les candidat(e)s et invitons tous les membres du personnel éducateur oeuvrant dans une garderie privée intéressés à rehausser leur niveau de qualification à communiquer sans tarder avec nous pour se prévaloir du programme et bénéficier de l'aide financière d'Emploi Québec.

Sylvie Martineau
Conseillère en engagement qualité

514 485-2221, poste 227,
sylviemartineau@agpq.ca

NOUVEAU SERVICE AUX MEMBRES

Partenariat entre educatout.com -

le cyber magazine de la famille et de la petite enfance et l'AGPQ

Des ressources éducatives exceptionnelles pour nos membres!

Il nous fait plaisir d'annoncer que l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et educatout.com - *le cyber magazine de la famille et de la petite enfance* ont conclu un partenariat permettant à l'ensemble de nos garderies membres d'avoir accès à des outils et ressources éducatives de première qualité.

En plus de faire bénéficier les visiteurs du site Internet de l'AGPQ ainsi que les lecteurs de notre bulletin Info-Garde de l'apport journalistique conseil de l'équipe d'educatout.com, ce partenariat confère également des avantages promotionnels à nos membres sous la forme d'une visibilité prioritaire sur le Guide de ressources de la famille et de la petite enfance du site educatout.com et d'une prolongation



exclusive d'abonnement au Club educatout.com. Nous vous invitons à découvrir l'ensemble des services et avantages que vous procure le partenariat AGPQ - educatout.com dès maintenant : la liste complète des promotions offertes aux garderies membres de l'AGPQ dans le cadre de cette entente de partenariat peut être consultée/téléchargée dans la section réservée aux membres du site de l'AGPQ (www.agpq.ca).

La formation d'un partenariat avec educatout.com, un organisme reconnu pour la qualité des outils et ressources qu'il développe pour le personnel éducateur et la richesse de son contenu journalistique, contribuera de façon marquée à l'amélioration continue des interventions du personnel éducateur au sein de notre réseau et, par extension, à l'amélioration continue de la qualité générale des services de garde éducatifs dispensés par les garderies de notre réseau. Ce partenariat novateur permettra de mieux soutenir notre engagement qualité collectif et individuel, pour le plus grand bénéfice des enfants et des parents fréquentant le réseau des garderies privées du Québec.

Mentions d'honneur

La rubrique Mentions d'honneur de la section Info-éducatrices permet de souligner le dévouement et d'honorer tous les éducateurs et éducatrices oeuvrant au sein de notre réseau qui ont décidé de retourner aux études afin de se qualifier. Pour ce faire, nous vous invitons à nous aviser par courrier, courriel (pfischer@agpq.ca) ou téléphone (514 485-2221, poste 226) du nom de tous les membres de votre personnel éducateur qui entreprennent d'accroître leur niveau de qualification ou leurs compétences afin de mieux répondre aux besoins éducatifs et de développement des enfants. **Les efforts de nos éducateurs et éducatrices méritent d'être reconnus et nous espérons pouvoir compter sur vous pour nous aider à les encourager à poursuivre leur cheminement vers l'excellence.**

NEW MEMBER SERVICE

Partnership between educatout.com – *le cyber magazine de la famille et de la petite enfance* and the AGPQ

First-rate educational tools and resources for our members!

We are pleased to announce that the Association des garderies privées du Québec (AGPQ) and educatout.com - *le cyber magazine de la famille et de la petite enfance* have established a partnership that will allow our daycare members to have access to first-rate educational tools and resources (in French only).

This partnership will not only provide added-value content to the visitors of our website and to the readership of our Info-Garde newsletter, through the journalistic contribution of educatout.com, but also confers promotional advantages to AGPQ member daycare centres, such as top visibility/placement in the educatout.com online resource guide for families and childcare stakeholders and exclusive extended subscription to the Club educatout.com. We invite you to discover all of the services and advantages that the AGPQ – educatout.com partnership offers you right now: the complete list of special promotions available to AGPQ member daycares within the framework of this partnership can

be consulted and downloaded from the Members' Only section of the AGPQ website (www.agpq.ca).

The establishment of a partnership with educatout.com, an organization recognized for the quality of the tools and resources it develops for educators as well as the diversity and scope of its journalistic content, will definitely enhance the educational tool box and approaches available to our network's educators and, as such, will definitely contribute to the continuous improvement of the overall quality of the educational services provided by our network's daycares. This innovative partnership will in effect allow us to better support our individual and collective quality commitment, for the greater benefit of the children and families attending Quebec's network of private daycare centres.



Prior learning assessment and qualification recognition process

Important dates to remember

The first cohorts of educators from our network that were admitted to the prior learning assessment and qualification process, since the establishment of the partnership between the AGPQ, Emploi Québec and 3 colleges, are moving along nicely.

The next make-up French language course for applicants belonging to Profile 3 started on August 16 and will end on November 15, 2007. The bridging courses to be followed by applicants belonging to Profile 2 also began on August 16 and will conclude on November 29, 2007. The private daycare network should therefore welcome its very first Early Childhood Education (ECE) graduates arising from the RAC program in mid-June of 2008.

We wish all applicants every success and invite all educators working in a private daycare centre who are interested in increasing their level of qualification to contact us without delay to avail themselves of financial assistance from Emploi Québec.

Sylvie Martineau
Quality Commitment Adviser
514 585-2221, Extension 227,
sylviemartineau@agpq.ca

HONOUR ROLL

The Honour Roll column in the Info-Educators section provides a means of underlining the dedication and honour all of the educators within our network who have decided to return to school in order to increase their level of qualification. As such, we invite you to notify us by mail, Email (pfischer@agpq.ca) or phone (514 485-2221, Extension 226) of the names of all of the educators in your daycare centre who will undertake to increase their qualification or improve their skills to better meet the educational and developmental needs of children. **The efforts of our educators deserve to be acknowledged and we hope to be able to count on you to help us encourage them to keep striving for excellence.**

CRÉDIT D'IMPÔT REMBOUR

La mesure de Soutien aux enfants résulte de la politique familiale du Québec et est administrée par la Régie des rentes du Québec (RRQ). Cette mesure remplace les prestations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles.

Le crédit d'impôt remboursable pour le Soutien aux enfants comprend deux volets :

- Le paiement de Soutien aux enfants

Principaux paramètres du Soutien aux enfants¹ - 2007 (en dollars)

Paramètres	Montants
Soutien maximal	
1 ^{er} enfant	2 091 \$
2 ^e enfant	1 045 \$
3 ^e enfant	1 045 \$
4 ^e enfant et enfants suivants	1 567 \$
Famille monoparentale	+ 732 \$
Seuil de réduction²	
Couple	43 437 \$
Famille monoparentale	31 832 \$
Taux de réduction	4%
Soutien minimal	
1 ^{er} enfant	587 \$
2 ^e enfant et enfants suivants	541 \$
Famille monoparentale	+ 293 \$

¹. Les montants de Soutien aux enfants sont indexés le 1^{er} janvier de chaque année.

². Revenu total familial à partir duquel le soutien maximal est réduit.

- Le supplément pour enfant handicapé

Paiement de Soutien aux enfants

Le paiement de Soutien aux enfants est une aide financière versée à toutes les familles admissibles ayant des enfants à charge de moins de 18 ans qui résident avec elles. Pour être admissible au paiement de Soutien aux enfants, une personne doit remplir toutes ces conditions :

- Être (soit elle ou son conjoint) responsable des soins et de l'éducation d'un enfant de moins de 18 ans.

- L'enfant réside avec le bénéficiaire ou il est placé par un centre jeunesse et la contribution exigée par ce centre est payée.

- Résider au Québec ou résider temporairement à l'extérieur du Québec et conserver suffisamment de liens au Québec pour demeurer résident du Québec (selon la Loi sur les impôts du Québec).

- Avoir (soit elle ou son conjoint) l'un des statuts suivants : citoyen canadien, résident permanent, résident temporaire qui réside au Canada depuis au moins 18 mois, personne protégée (réfugié). Pour obtenir le paiement de Soutien aux enfants, les 2 conjoints doivent avoir produit une déclaration de revenus du Québec même si un des conjoints, ou les 2, n'ont aucun revenu à déclarer. Le montant du paiement de Soutien aux enfants varie d'une famille à l'autre. Il est calculé chaque année en tenant compte : du revenu familial, c'est-à-dire la somme des revenus des 2 conjoints, s'il y a lieu; du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans résidant avec le bénéficiaire; de la situation conjugale (avec ou sans conjoint); de la garde partagée ou non de l'enfant.

Modifications au Soutien aux enfants en vigueur depuis janvier 2007

Dans le but de mieux adapter le Soutien aux enfants aux nouvelles réalités des familles québécoises, diverses modifications sont en vigueur depuis janvier 2007 :

- Dans le cas d'une naissance au Québec depuis 2007, vous n'avez pas de demande à faire pour recevoir le paiement de Soutien aux enfants. En déclarant votre nouveau-né au Directeur de l'état civil, il sera inscrit automatiquement.
- Depuis janvier 2007, dans le cas d'une garde partagée, le paiement est versé aux 2 parents en même temps, et ce, sans interruption et

SABLE POUR LE SOUTIEN AUX ENFANTS

selon la fréquence habituelle choisie par chacun (trimestrielle ou mensuelle).

- Le montant auquel aura droit chaque parent pour un enfant en garde partagée équivaut à la moitié du montant qu'il aurait obtenu pour cet enfant, s'il n'était pas en garde partagée.
- Si les deux parents se partagent la garde de l'enfant, le temps de garde doit être d'un minimum de 40 % pour un parent et d'un maximum de 60 % pour l'autre parent, sur une base mensuelle.
- Si l'enfant est en garde partagée entre un de ses parents et une autre personne, le temps de garde du parent doit être d'un minimum de 40 %. Dans ce cas, la Régie pourrait devoir vérifier comment se partagent la responsabilité et les soins de l'enfant.
- Si la situation de l'enfant donne droit au supplément pour enfant handicapé, le montant du supplément est aussi partagé.
- Depuis janvier 2007, les parents doivent aviser la Régie s'ils vivent un des événements suivants : un changement de garde, une garde partagée, une adoption, un départ du Québec, un changement de situation conjugale (un mariage ou une union civile, une union de fait, une séparation légale ou de fait, une union dissoute, un divorce), le départ d'un enfant du foyer, un changement de statut au Canada (citoyen canadien, résident permanent, résident temporaire, personne protégée), l'arrivée d'une famille au Québec, une modification au temps de garde de l'enfant. Il est important d'aviser la Régie le plus rapidement possible car cela lui permet de calculer le montant auquel le bénéficiaire a droit.
- Le Soutien aux enfants est versé à une seule personne par famille. Les conjoints peuvent maintenant décider lequel recevra le paiement pour l'ensemble des enfants de la famille.

Le supplément pour enfant handicapé

Le supplément pour enfant handicapé est une aide financière qui a pour but d'aider les familles à assumer la garde, les soins et l'éducation d'un enfant dont le handicap physique ou mental le limite de façon importante dans ses activités de la vie quotidienne et dont la durée prévisible est d'au moins un an.

Pour avoir droit au supplément pour enfant handicapé, une personne doit :

- Être admissible au paiement de Soutien aux enfants.
- Avoir à sa charge un enfant de moins de 18 ans ayant un handicap physique ou mental qui le limite de façon

importante dans ses activités de la vie quotidienne pendant une période prévisible d'au moins un an. La Régie détermine l'admissibilité de l'enfant selon certains critères.

Le montant du supplément pour enfant handicapé est le même pour tous, peu importe la condition de l'enfant et le revenu de sa famille. Il est actuellement de 165 \$ par mois pour chaque enfant reconnu handicapé. Ce montant est indexé chaque année et n'est pas imposable. Le supplément pour enfant handicapé est versé à la personne qui reçoit le paiement de Soutien aux enfants.

Les versements du supplément pour enfant handicapé cessent si l'une ou l'autre des situations suivantes sont rencontrées :

- L'enfant ne répond plus aux critères d'admissibilité parce que sa condition s'est améliorée.
- Le bénéficiaire n'est plus admissible au paiement de Soutien aux enfants.

Versements

La Régie verse à l'avance le paiement de Soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé, s'il y a lieu, 4 fois par année : en janvier, en avril, en juillet et en octobre. Les versements se font le 1^{er} jour ouvrable de chaque trimestre. Pour recevoir les versements tous les mois, il est nécessaire d'en faire la demande. Dans ce cas, les versements se font le 1^{er} jour ouvrable de chaque mois. Les versements peuvent être faits par dépôt direct ou par chèque.

Source : Régie des rentes du Québec, 418 643-3381 (région de Québec), 514 864-3873 (région de Montréal), 1-800-667-9625 (sans frais), http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/

Gestionnaire
2006

www.gestionnaire2006.com

Pour une gestion optimale
des ressources humaines
et financières

MICRO
accès

REFUNDABLE TAX CREDIT

The child assistance measure is part of Québec's family policy and is administered by the Régie des Rentes du Québec (RRQ). This measure replaces family benefits, the non-refundable tax credit respecting dependent children and the tax reduction for families.

assistance payments, a person must meet all of the following conditions:

- The person and his or her spouse is responsible for the care and education of a child under the age of 18.
- The child lives with the beneficiary or has been placed elsewhere by a youth centre and the beneficiary pays the contribution required by the centre.
- The beneficiary lives in Québec or is residing temporarily outside Québec and has enough connections with Québec to still be considered a Québec resident.
- The beneficiary and his or her spouse is in one of the following status categories: Canadian citizen, permanent resident, temporary resident who has been living in Canada for at least 18 months, protected person (refugee).

Principal characteristics of child assistance payments - 2007¹ (In dollars)

Characteristic	Amount
Maximum assistance	
1 st child	\$2,091
2 nd child	\$1,045
3 rd child	\$1,045
4 th and subsequent children	\$1,567
Single-parent family	+ \$732
Maximum income before a reduction applies²	
Couple	\$43,437
Single-parent family	\$31,832
Reduction rate	4%
Minimum assistance in all cases	
1 st child	\$587
2 nd and subsequent children	\$541
Single-parent family	+ \$293

¹ Child assistance payments are indexed on 1 January of each year.

² Total family income as of which the maximum payable is reduced.

The refundable tax credit for child assistance has two components:

- Child assistance payment
- Supplement for handicapped children

Child assistance payment

The child assistance payment is a form of financial assistance paid to all eligible families with one or more dependent children under the age of 18 living with them. To be eligible for child

To receive child assistance payments, both spouses must have filed a Québec tax return even if one or both of them had no income to report. The amount of the child assistance payment varies from one family to another. The calculation takes into account: the family income (the combined total of both spouses' income); the number of dependent children under the age of 18 who live with you; the family situation (single-parent or two-parent); whether or not the custody of a child is shared.

Pour tout aménagement d'aire de jeux, n'hésitez pas nous contacter

no 1 EN SURFACES DE CAOUTCHOUC AU Québec

SécuriSol L'original depuis 1991

Partenaire de: RECYC-QUÉBEC Québec

DEFARGO INSTALLATIONS SPORTIVES

2249 Brunelle, Carignan, Qc J3L 3P9
Hugo Longpré
(514)990-1182 poste 231

FOR CHILD ASSISTANCE

Changes to Child Assistance in 2007

In order to better adapt child assistance to the realities of Québec families, several changes came into effect as of January 2007:

- Since January 2007, when the birth of a child is declared to the Registrar of Civil Status, the child is automatically signed up for the child assistance program at the Régie des rentes du Québec. You do not have to make an application.
- Since January 2007, in cases of shared custody, child assistance payments are made to both parents at the same time, without interruption, and according to the payment frequency (quarterly or monthly) chosen by each parent.
- The amount to which each parent will be entitled for a child in shared custody is equal to half of the amount he or she would have received for the child, if the child were not in shared custody.
- If both parents share custody of a child, the percentage of custody time must be a minimum of 40% for one parent and a maximum of 60% for the other parent, on a monthly basis.
- If the child's custody is shared between one parent and another person, the parent's percentage of custody time must be a minimum of 40%. In this case, the Régie may have to verify how responsibility for the child's care is shared.
- If the child gives entitlement to the supplement for handicapped children, that amount is shared as well.
- Since January 2007, you must inform the Régie rapidly of any of the following events: change of custody, shared custody, adoption, leaving Québec, change in marital status (marriage or civil union, de facto (common law) union, separation (legal or de facto), dissolution of civil union, divorce), number of dependent children has decreased, status in Canada (Canadian citizen, permanent resident, temporary resident, protected person), family has arrived in Québec, change in the custody time for a child. In order to receive the amounts to which you are entitled, the beneficiary must notify the Régie if any of the changes above occur.
- Child assistance payments can be made to only one spouse in a family. The spouses can now decide who will receive the payments.

Supplement for handicapped children

The purpose of the supplement for handicapped children is to provide financial assistance for families to help with the

care and education of a handicapped child. The physical or mental handicap must significantly limit the child in carrying out daily activities for a period expected to last for at least one year.

You are entitled to the supplement for handicapped children if:

- You are eligible for child assistance.
- You have a dependent child under 18 who has a physical or mental handicap that significantly limits him or her in carrying out daily activities for a period expected to last for at least one year. The Régie determines your child's eligibility according to certain criteria.

The supplement for handicapped children is the same for everyone, that is, \$165 a month, regardless of family income or type of handicap. That amount is not taxable and will be indexed every year. The supplement for handicapped children is paid to the person who receives the child assistance payments.

Payment of the supplement for handicapped children stops when one of the following situations occurs:

- Your child no longer meets the eligibility requirements because his or her condition has improved.
- The beneficiary is no longer eligible for child assistance.

Payment

The Régie pays the child assistance payment and the supplement for handicapped children quarterly (four times a year), in January, April, July and October. Payments are made on the first working day of those months. Payments can be received monthly but an application must be made. In this case, payments are made on the first working day of each month, by direct deposit or by cheques.

Source : Régie des rentes du Québec, 418 643-3381 (Québec region), 514 864-3873 (Montréal region), 1 800 667-9625 (toll-free), http://www.rrq.gouv.qc.ca/en/programmes/soutien_enfants/



GO-ÉLAN
fabricant d'équipements pour aires de jeux

T 819.298.3431 sans-frais | 888.878.3431
F 819.298.2299

630 bl. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3S7
info@goelan.com www.goelan.com

REVUE DE PRESSE

Communiqués du Cabinet du ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et du Saguenay - Lac-Saint-Jean, le 17 juillet 2007
M. Claude Bécharde

26 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région du Bas-Saint-Laurent

(...) 26 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région du Bas-Saint-Laurent d'ici la fin de la présente année financière.

19 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de la Côte-Nord

(...) 19 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de la Côte-Nord d'ici la fin de la présente année financière.

103 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean

(...) 103 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean d'ici la fin de la présente année financière.

Communiqué du Cabinet du ministre responsable de la région de Montréal, le 17 juillet 2007
M. Raymond Bachand

700 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de Montréal

(...) 700 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de Montréal d'ici la fin de la présente année financière.

Communiqué du Cabinet de la ministre responsable de la région de Laval, le 13 juillet 2007
M^{me} Michelle Courchesne

325 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de Laval

(...) 325 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de Laval d'ici la fin de la présente année financière. Cette annonce faite aujourd'hui s'inscrit dans une stratégie nationale qui consiste, entre autres, à ajouter 2 000 places à très court terme dans les différentes régions du Québec.

La Presse, le 18 mai 2007
Denis Lessard

La ministre des Finances critiquée par ses pairs

(...) Le ministre du Revenu, Jean-Marc Fournier, a aussi fait face à l'impatience de ses pairs. Dans la région de Montréal, des centaines de parents ont reçu des avis de cotisation de Revenu Québec pour avoir déduit les frais supplémentaires exigés par des garderies. À Revenu Québec, l'opération qui rattissait les dernières années a généré 25 000 réclamations pour 2003 et 2004, a expliqué hier la porte-parole de M. Fournier. Marie Claude Lavigne n'a pas de chiffres pour les années d'imposition 2005 et 2006, mais souligne qu'il y a eu un « boom d'avis de cotisation en février et en mars ».

Communiqués du Cabinet du ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, le 17 juillet 2007
M. Laurent Lessard

113 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région Chaudière-Appalaches

(...) 113 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région Chaudière-Appalaches, d'ici la fin du mois de mars 2008.

55 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région du Centre-du-Québec

(...) 55 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région Centre-du-Québec, d'ici la fin du mois de mars 2008.

Communiqué du Cabinet du ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, le 17 juillet 2007
M. Philippe Couillard

226 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de la Capitale-Nationale

(...) 226 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de la Capitale-Nationale d'ici la fin de la présente année financière.

Communiqué du Cabinet du ministre responsable des régions de l'Outaouais et du Nord-du-Québec, le 17 juillet 2007
M. Benoît Pelletier

59 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de l'Outaouais

(...) 59 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de l'Outaouais d'ici la fin de la présente année financière.

Communiqués du Cabinet du ministre responsable des régions des Laurentides, de Lanaudière et de l'Abitibi - Témiscamingue, le 17 juillet 2007
M. David Whissell

208 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région des Laurentides

(...) 208 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région des Laurentides, d'ici la fin de la présente année financière.

24 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de Lanaudière

(...) 24 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de Lanaudière, d'ici la fin de la présente année financière.

Cyberpresse.ca, le 15 juin 2007
Montréal

Garderies : 84% des plaintes visent le privé

Sur les 55 plaintes examinées, qui furent déposées entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril derniers, deux portaient sur des garderies en milieu familial; 46 concernaient des garderies privées. (...) Les parents dénoncent surtout les économies dites de bouts de chandelles, une mauvaise nourriture et les faibles portions, l'hygiène déficiente et le faible ratio d'éducatrices. Le président de l'Association des garderies privées du Québec, Sylvain Lévesque, suggère au ministère de dépouiller les garderies délinquantes de leur permis puisque à son avis, elles ne méritent pas d'accueillir des enfants. Le ministère a d'ailleurs le pouvoir de cette mesure mais selon la chargée de communications, Michelle Rompré, elle n'a pas été appliquée depuis longtemps.

Cyberpresse.ca, le 15 juin 2007
Malorie Beauchemin, Québec

Des CPE à temps partiel dès l'an prochain

La ministre de la Famille Michelle Courchesne entend améliorer la flexibilité des centres de la petite enfance (CPE), dès l'an prochain, afin de répondre à une demande des parents qui ont des horaires atypiques. Elle souhaite offrir notamment davantage de places à temps partiel.

Actuellement, il est très difficile d'envoyer son enfant quelques jours par semaine seulement en service de garde, vu la rigidité du financement du système. (...) Le critique de l'opposition officielle adéquate, Jean Domingue, a pour sa part estimé que « le système devrait s'adapter aux parents plutôt que les parents au système ». Actuellement, les horaires atypiques sont rares en CPE. Sur les quelques 200 000 places offertes, 10 enfants fréquentent un service de garde de nuit, 406 la fin de semaine, 430 en programmes de demi-journée et 14 600 à temps partiel. La ministre entend augmenter cette offre de service, mais elle estime qu'il faudra que cela se fasse « région par région ».

Cyberpresse.ca, le 5 juin 2007
Daphné Bédard, Québec

Un guide pour bien nourrir les petits

Les 1000 centres de la petite enfance et 500 garderies membres de l'Association des garderies privées du Québec ont maintenant un document de référence sur l'alimentation des enfants d'âge préscolaire.
Voir l'article complet à ce sujet dans la section Tribune.

Le Journal de Montréal, le 6 juin 2007
Monique Girard-Solomita

Enfin une trousse d'outils

Les CPE et garderies privées du Québec ont maintenant accès à un ouvrage complet

Bien manger... Dès la garderie. Des milliers d'enfants de moins de cinq ans fréquentent la garderie et y mangent quotidiennement. Voilà qu'un premier véritable ouvrage de référence vient aider les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec dans leur mission de bien nourrir les tout-petits.

Voir l'article complet à ce sujet dans la section Tribune.

Communiqué du Cabinet de la ministre responsable de la région de l'Estrie, le 17 juillet 2007
M^{me} Monique Gagnon-Tremblay

88 nouvelles places à contribution réduite en services de garde - Le gouvernement Libéral poursuit la réalisation de son engagement envers les familles de la région de l'Estrie

(...) 88 nouvelles places à contribution réduite en services de garde seront créées dans la région de l'Estrie d'ici la fin de la présente année financière.

La Presse, le 23 mai 2007
Malorie Beauchemin

Quand l'équité salariale nuit à l'assurance parentale...

Des députés péquistes dénoncent une bizarrerie dans la loi

Alors qu'ils devaient corriger une injustice historique, les chèques d'équité salariale priveraient certaines femmes de leurs prestations d'assurance parentale. (...) Il semble que l'augmentation de salaire rétroactive comprise dans la loi sur l'équité salariale sera considérée un revenu au moment où elle est reçue. Or, tout revenu de travail est déduit dans le calcul des prestations d'assurance parentale. (...) Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale suggère aux femmes concernées de demander le report ultérieur de cette semaine de prestation d'assurance parentale.